

Code de fonction	330.322.08
Date édition	01.07.2020
Date modification	01.07.2025
Prochaine révision	01.07.2030
Service	SEU

DESCRIPTIF DE FONCTION TYPE

CHEF-FE D'ÉQUIPE « AMÉNAGEMENT & ENTRETIEN – CIMETIERES »

Toute dénomination de personne, de statut ou de fonction se rapporte aux personnes des deux sexes.

Description générale de la mission

Sous la direction du chef du service de l'environnement urbain et du contremaître du secteur « espaces verts », le titulaire de la fonction conduit une équipe en répartissant les activités quotidiennes entre les différents collaborateurs en leur donnant notamment toutes les instructions utiles à leur bonne exécution et en utilisant de manière adéquate leurs compétences et les ressources à disposition. Il effectue également le contrôle du travail confié.

Il participe à l'entretien et à l'aménagement des espaces verts, à l'entretien des plantations pour l'embellissement de la commune ainsi qu'à l'entretien des cimetières communaux.

En sa qualité de chef d'équipe, il contribue à la bonne marche du service de l'environnement urbain et soutient notamment sa hiérarchie sur tous les aspects en lien avec son domaine d'activité. Il apporte son expertise pour permettre de répondre aux besoins actuels et futurs du service.

Dans son action, il collabore et s'implique activement dans les différents projets communs, transversaux ou spécifiques de l'administration.

Activités principales

- Gérer les activités conformément au descriptif de fonction général d'encadrant de proximité
- Aménager et entretenir les surfaces vertes comprenant notamment la tonte, la fauche et l'arrosage
- Nettoyer des parcs et des emplacements communaux
- Réaliser la plantation et l'entretien des massifs et des bacs
- Effectuer des travaux de plantation, de taille, d'élagage et/ou d'abattage d'arbres, d'arbustes et de haies
- Entretenir les étangs et les jeux d'eau
- Réaliser des aménagements paysagers (dallage, pavage, cheminement, clôture, etc.)
- Réaliser le ramassage des feuilles mortes
- Gérer les parcs animaliers, prendre soin et veiller au bien-être des animaux confiés
- Coordonner l'organisation de visites des parcs animaliers
- Participer à la planification des travaux d'entretien des cimetières communaux et assurer leur entretien
- Préparer les emplacements et assurer la creuse de fosses en vue des inhumations, des dépôts d'urnes et des exhumations
- Fabriquer et procéder à la pose des entourages provisoires sur les nouvelles tombes
- Contrôler le travail des marbriers
- Procéder à la désaffectation des tombes arrivées à échéance

- Assurer la délivrance de renseignements aux visiteurs des cimetières
- Assurer et développer un contact avec les fournisseurs

Activité(s) complémentaire(s) :

- Collaborer étroitement avec les autres chefs d'équipe du service
- Participer au piquet neige et aux opérations de viabilité hivernale
- Participer à l'organisation des manifestations et projets du service et gérer plus particulièrement ceux en lien avec le secteur
- Participer aux activités logistiques des manifestations
- Participer à l'organisation, à la manutention et au montage de divers matériels, d'installations mobiles ou d'autres objets
- Assurer une veille technique dans son domaine d'activité
- Réaliser toute autre tâche liée directement ou indirectement à la fonction

Compétences-clés et profil requis

- Certificat fédéral de capacité d'horticulteur – orientation paysagisme ou formation jugée équivalente
- Permis de conduire catégorie B
- Permis de conduire et/ou formation spécifique en adéquation avec les engins confiés conformément aux législations en vigueur
- Permis de traiter
- Facilité à communiquer
- Aisance relationnelle, courtoisie et bienveillance envers les visiteurs des cimetières
- Capacité d'organisation
- Sens esthétique et créativité
- Bonne représentation spatiale
- Résistance physique et aux variations de températures

Position structurelle

La subordination et les rapports hiérarchiques sont décrits dans les organigrammes de la Ville de Vernier.

Descriptif(s) de fonction général(aux) lié(s) à la fonction

- Employé communal – 000.000.01
- Encadrant de proximité – 000.000.05